

A_2021_145
Achat d'une concession dans le cimetière communal

Le Maire de la Commune,

Vu la demande présentée par M. et Mme VALADON Richard domiciliés 193, rue Johann Strauss 16600 RUELLE SUR TOUVRE.

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder :

- la sépulture particulière de
- la sépulture de la famille

ARRETE

Article 1er : Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée,

Une concession cinquantenaire,
A compter du **25/03/2021**.

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

- Concession nouvelle N° 2-F-9
- Renouvellement de la concession accordée le
et expirant le
- Conversion de la concession accordée le
et expirant le

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de :

60,00 € (soixante euros)
qui a été versée dans la caisse du receveur municipal

suivant quittance N° **PMB** du **07/04/2021**



Article 5 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession, et au receveur municipal.

En mairie, le 25/03/2021

Le Concessionnaire,

Le Maire,

Le Maire,
Gérard LIOT

